

École Primaire St Joseph

Rue Quintin
56 250 Elven

☎ : 02 - 97 - 53 - 30 - 94

Fax : 02 - 97 - 53 - 31 - 86

e-mail: ecole.stjo.elven@aliceadsl.fr

site web : www.ecole-stjoseph-elven.org



Message de: Ronan LESSARD

Directeur école St Joseph

A l'attention de: Parents d'élèves
de CE2

Date : le, 11/10/2016

Chers parents,

Depuis le 1er janvier 2013, la communauté d'agglomération du pays de Vannes a pris en charge le transport et les cours d'initiation à la voile scolaire.

Par conséquent nous avons décidé que tous les élèves de CE2 participeraient cette année à cette initiation. Vous n'aurez donc plus rien à payer !

Une seule chose est demandée, chaque enfant doit avoir obtenu son test Boléro avant le début de l'activité, à la Mouette Sinagote de Séné, au printemps prochain.

A noter, seuls les enfants qui auront **passé le test "Boléro"** pourront participer à l'activité voile.

A vous de vous organiser pour faire tester votre enfant à la piscine dès que possible.

Merci de nous faire parvenir le coupon ci-joint complété le plus rapidement possible.

Merci de votre compréhension.

Le Directeur,

R.LESSARD

• **Signature des parents :**



Ecole St Joseph - 56250 Elven

☎ : 02 - 97 - 53 - 30 - 94 - fax : 02 - 97 - 53 - 31 - 86



**Merci de compléter et de redonner cette feuille à l'enseignant de
votre enfant pour le vendredi 18 novembre dernier délai :**

Madame et/ou Monsieur,..... s'engagent à faire passer le test
"Boléro " à leur enfant avant la 1ère séance afin que celui-ci puisse
participer à l'activité voile.

Pour les enfants qui ont déjà réussi ce test, il n'est pas nécessaire
de le repasser. Merci de nous fournir une copie de l'attestation.

Signature des parents :



Ecole St Joseph - 56250 Elven

☎ : 02 - 97 - 53 - 30 - 94 - fax : 02 - 97 - 53 - 31 - 86

